



OPERA de LYON

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ARTISTES DU CHOEUR

CHEF DES CHOEURS : Alan WOODBRIDGE

Les épreuves du concours de :

1 SOPRANO 1

Jeudi 15 mars 2012 à 10h

Studio chœurs (-4)

OPERA DE LYON, 1 place de la Comédie – 69001 LYON

Règlement du Concours

INSCRIPTION :

Les candidats devront obligatoirement retourner la demande d'inscription **avant le jeudi 9 mars 2012**. **Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date**. Le dossier d'inscription est composé :

- d'une fiche d'inscription dûment rempli avec photo (sur laquelle figure les airs choisis)
- d'un Curriculum Vitae
- d'une lettre de recommandation de votre ou vos employeur(s)

Le jury se réserve le droit de refuser tout dossier de candidature qui ne semblerait pas être du niveau vocal et musical requis.

Nous vous informerons par email ou téléphone de votre participation au concours. Les extraits de chœur seront envoyés après validation du dossier.

Les frais de transport et de séjour sont à la charge du candidat.

CONCOURS :

Le candidat devra se présenter au Studio Chœurs (-4) de l'opéra le jeudi 15 mars 2012 à 9h30. L'ordre de passage sera tiré au sort, 1/2 heure avant le début du concours et affiché à l'entrée des artistes. Un deuxième tirage au sort pourra être effectué entre les épreuves.

Le Jury est souverain dans ses décisions (adjonction d'une épreuve supplémentaire ou interruption du déroulement des épreuves). Le Jury aura la faculté, selon le niveau du concours, de pourvoir ou non les postes offerts.

A chaque épreuve, le jury pourra interrompre le candidat à tout moment.

Dans le cas du refus par un candidat du poste offert par le jury, le président peut procéder à un second vote, ou réentendre le candidat placé en 2ème position.

Le Jury se réserve le droit d'inscrire un ou plusieurs candidats sur une liste d'aptitude ; les candidats ainsi retenus pourront se voir offrir un poste dans le pupitre au cas où le candidat retenu au concours se désisterait avant la prise de fonction.

Directeur Général
Serge Dorny

Place de la comédie
BP 1219
69203 Lyon cedex 01

Tél +33(0)4 72 00 45 00
Fax +33(0)4 72 00 45 01

L'Opéra national de Lyon
est conventionné par le ministère
de la Culture et de la
Communication, la Ville de Lyon,
le conseil régional Rhône-Alpes
et le conseil général du Rhône.

T.V.A. intracommunautaire :
FR62 339 391 021
siret : 339 391 021 00013
code APE ou NAF : 9001Z

Licences
d'entrepreneur de spectacle
1-126959, 2-126960, 3-126961



CONDITIONS D'EMPLOI :

Les artistes sont engagés pour une période probatoire de 1 an (avec une période d'essai de trois mois) et seront salariés contractuels de la Ville de Lyon. A l'expiration de cette période, et si l'artiste est confirmé dans son emploi, à l'issue du 9^{ème} mois, son contrat sera renouvelé pour une période de deux ans, suivi de contrats de 3 ans renouvelables.

Salaire de base : 2109.14 € bruts (indemnités de résidence comprise)

Les candidats étrangers devront impérativement être en règle vis-à-vis de la législation française sur le séjour et le travail des étrangers, au moment de la prise de fonction. Le dossier d'embauche doit être complet au moment de la prise de fonction.

PRISE DE FONCTION : 1er septembre 2012

DEROULEMENT DES EPREUVES :

1^{ère} épreuve éliminatoire à 10h

- Le grand arpège de Rossini, obligatoirement sur « A », du do au do.
- Un des deux airs suivants :
Mozart, *Die Zauberflöte*, „Ach, Ich fühl's“
Gounod, *Roméo et Juliette*, „Je veux vivre“ (en Fa)

2^{ème} épreuve 14h

- Un air d'opéra de libre choix, mais obligatoirement dans une autre langue que l'air de la 1^{ère} épreuve.
- Deux extraits des chœurs d'opéras suivants, sous la direction du chef de chœur :
Verdi, *Otello*, „Fuoco di gioia“
Richard Wagner, *Die Meistersinger*, « Wach auf ! »,
Ces extraits pourront être chantés avec partitions et pupitre.

3^{ème} épreuve, (à la suite de la 2-)

- Une mélodie, lied ou song de libre choix, dans une troisième langue
- Déchiffrage : la candidate recevra deux courts extraits à chanter, avec ou sans accompagnement, elle aura 5 mn de préparation en loge (avec diapason à sa disposition).
- Travail en quatuor vocal : extrait du *Requiem* de Mozart avec une alto, un ténor et une basse du chœur de l'Opéra de Lyon et sous la direction du chef de chœur. Cet extrait sera envoyé au candidat après réception du dossier complet.

Les épreuves 1, 2 et 3 se font obligatoirement par cœur, sauf les extraits de chœur qui pourront être chantés avec partition et pupitre.

Les candidats seront accompagnés par la pianiste du Chœurs de l'Opéra de Lyon. Les candidats doivent fournir les partitions d'accompagnement propres et lisibles.

Directeur Général
Serge Dorny

Place de la comédie
BP 1219
69203 Lyon cedex 01

Tél +33(0)4 72 00 45 00
Fax +33(0)4 72 00 45 01

L'Opéra national de Lyon
est conventionné par le ministère
de la Culture et de la
Communication, la Ville de Lyon,
le conseil régional Rhône-Alpes
et le conseil général du Rhône.

T.V.A. intracommunautaire :
FR62 339 391 021
siret : 339 391 021 00013
code APE ou NAF : 9001Z

Licences
d'entrepreneur de spectacle
1-126959, 2-126960, 3-126961

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Olivia Duffoux – Régie des Chœurs

Opéra de Lyon

1 place de la Comédie - 69001 Lyon

Tel +33 (0) 4 72 00 45 92 / fax +33 (0) 4 92 00 45 93

oduffoux@opera-lyon.com